

QUATRIEME ENQUETE ENTOMOLOGIQUE DANS LE FOYER DE  
TRYPANOSOMIASE DE OUELESSEBOUGOU (REPUBLIQUE DU MALI)  
23-24 novembre 1977.

par

J.P.GOUTEUX\* et O.SYLLA\*\*

RESUME.

Une quatrième enquête a été effectuée dans le foyer de Ouéléssébougou dans le but de vérifier l'état actuel du repeuplement des gîtes par les glossines, quatre ans après le début des traitements insecticides par l'équipe antiglossines de Bamako.

Faute de données épidémiologiques pour l'année 1977, nous ne savons pas si la transmission reprend avec plus d'ampleur que les années précédentes. Cependant la transmission n'a jamais été complètement interrompue dans ce foyer et la densité des populations glossiniennes, très faible en 1976, est devenue en 1977 assez forte pour rendre la situation particulièrement dangereuse.

SUMMARY.

A 4th entomological survey was carried out in the sleeping sickness focus of Ouéléssébougou (Republic of Mali), 4 years after the beginning of insecticidal control. Because no epidemiological data for 1977 are available, the intensity of transmission can not be known. However, the great plenty of tsetse flies (G.palpalis gambiensis) could involve a very dangerous situation.

\* Entomologiste médical de l'O.R.S.T.O.M.

\*\* Infirmier Spécialiste - Division de la Médecine socio-préventive -  
Secteur de Bamako.

23 MAI 1978  
O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° B 9184 Ent. Red.

## I. INTRODUCTION.

Le foyer de Ouéléssébougou s'est brutalement réveillé en 1972 (27 cas) alors que durant la dernière décennie l'on ne comptait, dans ce foyer résiduel, que quelques cas sporadiques.

En 1973, 103 cas ont été dépistés et un traitement insecticide très efficace, a été réalisé. En 1974 la transmission s'est presque interrompue, la zone traitée étant indemne de glossines. En 1975, on notait déjà une ré-invasion de cette zone par les glossines, la densité de celles-ci restait cependant relativement faible jusqu'en 1976. Depuis 1975 jusqu'au 21 novembre 1977, 29 cas ont cependant été dépistés (compilation faite par le responsable de l'hypnose, S.G.E., Bamako).

Actuellement la densité des populations glossiniennes semble avoir atteint son niveau d'avant le traitement.

## II. TRAVAUX EFFECTUES AU COURS DE L'ANNEE 1977 PAR L'EQUIPE ENTOMOLOGIQUE DE BAMAKO (Tableau II).

L'équipe a procédé à une pulvérisation de DDT en concentré émulsifiable en janvier, sur les barrières chimiques des marigots suivants: BLA-BA, SANKAMA, M'PIEBOUGOU, KOLEALE, TOUNOUFOU et SICORO. En avril, ces mêmes barrières ont été retraitées, cette fois avec de la poudre mouillable de DDT qui ne semble pas avoir donné les résultats escomptés.

## III. ENQUETE DE FIN D'ANNEE (Tableau I).

Cette quatrième enquête entomologique après traitement insecticide nous révèle que les glossines sont abondantes partout, dans les 12 points de capture, excepté dans la localité de Tounoufou, où, ni le piège, ni les captureurs n'ont pris de glossine. Cependant les glossines sont présentes sur le marigot de Tounoufou, peu avant le village, et cette absence de glossine est peut-être uniquement due à la dégradation de la galerie au niveau du village, ou à la durée limitée des captures.

Il apparaît que le piègeage (piège biconique Challier-Laveissière, avec le cône inférieur bleu) est un excellent moyen d'évaluation de la densité glossinienne. Cette méthode donne des résultats particulièrement fiables si les pièges sont laissés 2 jours (1 nuit) sur place, afin d'avoir au minimum 10 heures de capture effective (de 8h à 18h).

#### IV. RECOMMANDATIONS.

##### 1. Fiches de renseignements épidémiologiques.

Nous recommandons vivement de tenir à jour les fiches de renseignements épidémiologiques destinées à localiser les lieux de contamination probable.

Ces données, sont fondamentales pour juger du degré de l'endémie, pour décider du traitement de tel ou tel cours d'eau et pour tenter d'empêcher tout développement de la transmission.

##### 2. Traitements insecticides.

Nous recommandons de traiter, simultanément avec les barrières, les ruisseaux qui passent près des villages où de nouveaux cas en première période sont signalés. Il est inutile et coûteux d'entretenir une barrière lorsque les glossines sont présentes de part et d'autre.

##### 3. Contrôle entomologique de routine.

Ce contrôle doit permettre de juger périodiquement de l'efficacité des barrières chimiques et de déterminer les cours d'eau à retraiter entièrement lorsque celles-ci ne sont pas efficaces.

#### V. CONCLUSION.

Il semblerait que les barrières ne soient plus utiles en raison de la ré-invasion de la zone traitée par les glossines. Le foyer nécessiterait donc un nouveau traitement.

Toutefois, il serait nécessaire de réaliser des enquêtes épidémiologiques approfondies afin de connaître précisément le niveau de la transmission et la localisation des cas.

Une enquête entomologique de longue durée serait également nécessaire pour évaluer précisément la densité du vecteur sur les différents réseaux de la région.

En l'absence de données épidémiologiques précises, nous ignorons tout du degré de la transmission actuelle et de la localisation géographique précise des cas. Il serait regrettable de devoir attendre une nouvelle flambée épidémique pour avoir ces renseignements de base. Il est au contraire de première importance de profiter des résultats positifs déjà acquis pour localiser les zones dangereuses et tenter d'enrayer, le plus tôt possible, toute reprise importante de la transmission, par une action préventive localisée.

BIBLIOGRAPHIE.

CHALLIER (A.), OUANO (S.), CHAUVET (G.), BENGALI (S.) et MONDET (B.), 1973.- Enquête entomologique et épidémiologique dans le foyer de trypanosomiase de OUELESSEBOUGOU (Mali) 7-14 mai 1973. Rapport ronéotypé N°15/ENT.73 du 6.06.73, OCCGE-Centre Muraz. (N°5313/DOC.TECH.OCCGE).

CHALLIER (A.), DUVALLET (G.), OUANO (S.), BENGALI (S.), 1973.- Campagne de lutte contre Glossina palpalis gambiensis dans la région de Bamako - 16ème enquête du 26 novembre au 7 décembre 1973. En annexe: Enquête complémentaire dans la région de Ouélessébougou (Mali). Rapport ronéotypé N°2/ENT.74 du 2.02.74, OCCGE-Centre Muraz. (N°5507/DOC.TECH.OCCGE).

DUVALLET (G.), OUANO (S.), ELOUARD (J.M.), LEBTAHI (F.), 1974.- Enquête entomologique dans le foyer de trypanosomiase de Ouélessébougou (Mali) du 10 au 19 juin 1974. Rapport ronéotypé N°18/ENT.74 du 20.09.74, OCCGE-Centre Muraz. (N°5674/DOC.TECH.OCCGE).

CHALLIER (A.), OUANO (S.), BENGALI (S.), 1975.- Deuxième enquête après traitement insecticide dans le foyer de Ouélessébougou (Mali) du 14 au 18 novembre 1975. Rapport ronéotypé N°17/ENT.75 du 22.12.75, OCCGE-Centre Muraz. (N°6062/DOC.TECH.OCCGE).

DUVALLET (G.) et SALIOU (P.), 1975-1976. Enquêtes de dépistage de malade du sommeil dans le foyer de Ouélessébougou (Mali) du 19 au 26 novembre 1975. et du 1er au 10 juin 1976. Rapport ronéotypé N°268/BIO.76, OCCGE-Centre Muraz. (N°6026/DOC.TECH.OCCGE).

EYRAUD (M.), OUANO (S.) et BENGALI (S.), 1976.- Campagne de lutte contre Glossina palpalis gambiensis dans les foyers de Bamako et Ouélessébougou (Mali). Foyer de Bamako, 19ème enquête du 8 au 13 novembre 1976. Foyer de Ouélessébougou, 3ème enquête du 4 au 7 novembre 1976. Rapport ronéotypé N°12/ENT.76 du 15.12.76, OCCGE-Centre Muraz. (N°6297/DOC.TECH.OCCGE).

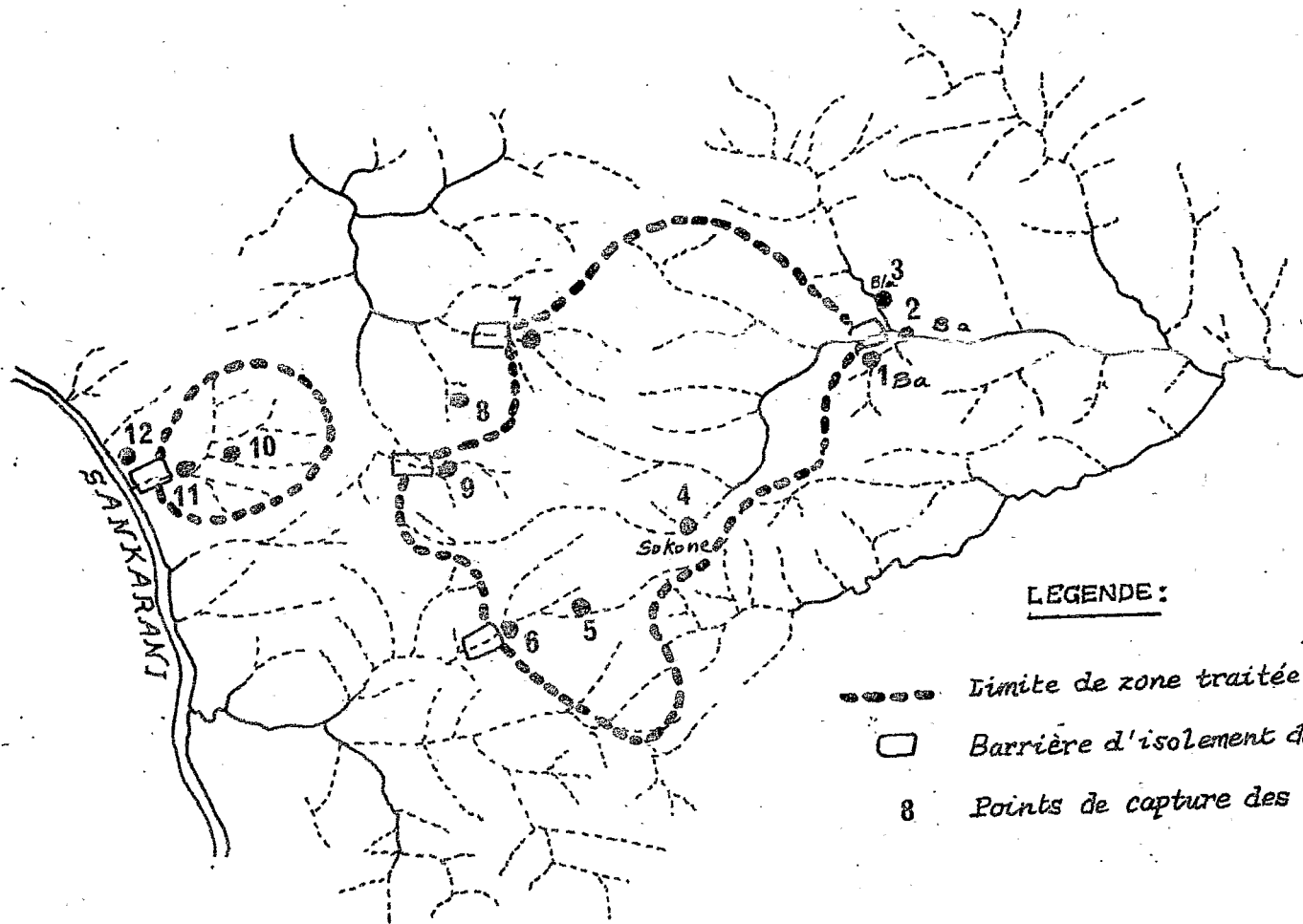
Tableau I - Résultats des captures (piégeage ou capture au filet) faites lors de l'enquête annuelle.

Lieux prospectés	n° sur carte	Nombre de P ou C	Heures de captures	Glossines		Description sommaire
				♀	♂	
BA •Seguessoma	P1	1p	13.15 à 16.50 (lendemain)	6	9	trouée herbeuse dans galerie de 10m de large
•Confluent BLA	P2	1p	13 à 16.25 (lendemain)	0	4	galerie interrompue sur la rive ou est posé le piège (15m)
BLA (rte Tamala)	P3	1p	idem	0	6	galerie étroite, lit très encaissé piège sur une plage de sable endroit ombreux.
SOKONE (à Finkélé)	P4	1p	13.15 à 17. (lendemain)	2	1	galerie de 10m d'un côté et 2m de l'autre, peu dense, bambou
SANKARANI •rte Sankama	P5	1p	13.20 à 17.20 (lendemain)	0	6	galerie en partie détrui- te par la construction de la route
•Sankama	P6	1p	13.30 à 17.30 (lendemain)	3	18	interruption de la gale- rie, lieu de puisage de l'eau du village
•Mpiébougou	P7	1p, 1c	8.30 à 13.20	1	7	à la limite de la barriè- re insecticide, lisière extérieure de la galerie, dans marécage
•rte Tounoufou	P8	1p, 2c	9. à 12.45	1	15	galerie large, bambou et raphia
•Tounoufou	P9	1p, 2c	9.30 à	0	0	Au gué - lavoir - lieux de pêche et baignade, devant plage de sable
•Sicoro	P10	1p, 2c	10.10 à 12.	4	26	au pont, près du village
•rte Sicoro	P11	1p	10.30 à 11.20	0	2	abreuvoir à bétail, gale- rie très réduite, avancée dans le lit du marigot
•confluent de Sankarani		2c	10.45 à 11.15	0	2	galerie ouverte, large et dense
Total				17	96	♀ = 15 % ♂ = 85 %
				113		

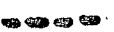


Tableau II - Travaux effectués par l'équipe de Bamako, de janvier 1977 à Octobre 1977.

Période	Travaux	Zone
Janvier 1977	Barrières chimiques, D.D.T. Concentré Emulsifiable à 25% (1,5 litre pour 10 litres d'eau).	Bla-ba Sankama M'Piébougou Kolealé Tounoufou Sicoro
Avril 1977	Barrières chimiques, D.D.T. Poudre Mouillable à 75 % (500 g pour 10 litres d'eau)	idem excepté Tounoufou dont le lit était à sec

FOYER DE TRYPANOSOMIASE DE OUELESSEBOUGOU



LEGENDE:

-  Limite de zone traitée à l'insecticide en 1973
-  Barrière d'isolement de zone traitée
-  Points de capture des glossines